

Association de Défense et de Promotion du site de l'ancien Lycée Tabarly à la Chaume

Association loi 1901 / No. W853004282

51, rue du Moulin,

La Chaume

85100 Les Sables d'Olonne

Tel.: 06 22 12 72 88

Email:ancienlyceetabarly@gmail.com

www.ancienlyceetabarly.fr



Les Sables d'Olonne, le 11 décembre 2017

Communiqué de presse

Aménagement du site de l'ancien Lycée Tabarly

De nouveaux éléments confirment qu'il y a un projet global piloté par la municipalité.

Il ne s'agit donc pas d'une simple vente privée entre la Région et le promoteur. C'est un projet caché de la Ville des Sables. En témoignent :

- d'une part, la réponse faite par le 1er vice-président de la Région, Antoine Chéreau, soulignant que le promoteur est agréé par la Ville des Sables dans le cadre du projet d'aménagement décidé par la municipalité ...
- d'autre part, la vente du terrain du gymnase appartenant à la Ville et contiguë au lycée, dans des conditions mystérieuses : on ne connaît ni le prix, ni les conditions et le conseil municipal n'a pas été consulté.

Tout ceci nous conforte à contester, devant le tribunal compétent, la décision de la Région de céder le site au groupe Réalités.

Dans l'intérêt des habitants, nous persistons à demander à la Ville de faire valoir son droit de préemption,

- d'une part parce que ce terrain est stratégique pour créer une grande place au cœur de La Chaume,
- d'autre part parce que le prix de cession par la Région est deux fois en dessous du prix du marché (démolition comprise),
- au surplus la Ville n'aura pas à avancer les fonds puisque l'établissement public foncier peut assurer le portage financier.

Nous rappelons modestement que les élus doivent être au service des habitants et non au service des promoteurs.

Christine Schnellbügel
Présidente de l'Association